VILLE DE BERTHIERVILLE

DÉNEIGEMENT

RAPPEL DES BONNES PRATIQUES

Garder votre neige sur votre propriété

Ne pas pousser la neige dans les rues, les trottoirs ou les bornes d'incendie

Déneiger et déglacer les structures à risque

Ne pas laisser s'accumuler de la neige ou des glaçons sur un toit qui se déverse sur ou vers un endroit public

Placer vos bacs et poubelles sur votre propriété

Retirer vos bacs et poubelles la journée même après la collecte

Ne pas placer vos bacs et poubelles dans la rue ou sur les trottoirs

Respecter le stationnement de nuit

Stationnement interdit dans les rues du 15 novembre au 15 avril entre minuit et 8h